

Les dispositifs spécifiques de la Politique de la Ville

L'appel à projets annuel

La politique de la ville est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Les partenaires locaux se sont engagés dans des contrats de ville sur lesquels ils s'appuient pour lancer un appel à projets départemental annuel.

Cet appel à projets s'adresse à l'ensemble des associations, des entreprises, des bailleurs, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui oeuvrent en faveur des habitants des quartiers politique de la ville.

Une attention particulière sera portée aux projets qui visent :

1. *La cohésion sociale:*

- Promouvoir et transmettre les valeurs de la République, promouvoir la participation citoyenne et le vivre ensemble, lutter contre toutes les formes de violence ou de discrimination
- Permettre l'accès pour tous à tous les services publics, que ce soit l'offre éducative, sportive, culturelle, sociale et de loisirs
- Favoriser l'accès aux soins et à la prévention en matière de santé (bien être, addicton, alimentation, santé mentale, sport santé ...)

2. *L'accompagnement des habitants:*

- Accompagner à la réussite éducative y compris par le soutien à la parentalité et favoriser l'ouverture culturelle et professionnelle des jeunes
- Favoriser l'accès aux droits notamment au travers d'actions innovantes en matière d'inclusion numérique
- Soutenir l'insertion sociale et professionnelle par des actions de remobilisation, d'accès à la formation, à la création d'activité en développant l'offre visant à lever les freins périphériques (mobilité...)

3. *L'amélioration du cadre de vie dans les quartiers*

- Impliquer les habitants dans le cadre du renouvellement urbain
- Promouvoir l'écologie au quotidien et impliquer les habitants dans la gestion quotidienne de leur cadre de vie en matière d'éco-citoyenneté
- Favoriser la mise en oeuvre de jardins partagés au bénéfice des habitants afin qu'ils se réapproprient leur alimentation (produits de qualité, locaux, sains et accessibles)
- Lutter contre les dépenses contraintes en matière de logement, d'énergie, d'eau ou de mobilité
- Soutenir des actions innovantes visant à améliorer la tranquillité du quotidien et à prévenir les incivilités

Le Programme de Renouvellement Urbain de Chamiers

Intégré au Contrat de Ville "Engagement Quartiers 2030", le projet de renouvellement urbain (<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/solidarite/le-programme-de-renouvellement-urbain-du-quartier-de-chamiers>) "Chamiers Coeur de Ville 2025" vise à la transformation urbaine et sociale du quartier.

L'abattement de la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) en Quartier Politique de la Ville

Le bailleur social Périgord Habitat bénéficie, depuis 2015, d'un abattement fiscal de 30% sur le foncier bâti de ses logements situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'enveloppe globale est d'environ 178 000 € pour l'année 2024.

En contrepartie, Périgord Habitat doit réinvestir cette somme au profit des habitants du quartier.

Pour cela, une convention est signée entre les partenaires : Périgord Habitat, l'Etat, le Conseil Départemental, les villes de Coulounieix-Chamiers et Périgueux et le Grand Périgueux.

Les actions portent, de manière variable, sur :

- › le renforcement de la présence de personnel de proximité et de médiation,
- › la formation et le soutien des personnels de proximité,
- › les interventions concertées sur la propreté du quartier (enlèvement des tags et graffitis, renforcement du nettoyage des halls et cages d'escalier, gestion des déchets, encombrants ou épaves, etc.),
- › la tranquillité résidentielle (surveillance éventuelle de chantiers afin de sécuriser les habitants, installation de globes lumineux anti-vandalisme dans les cages d'escaliers, etc.),
- › le soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble",
- › l'aménagement de locaux et la mise à disposition gratuite pour des associations, services publics ou résidence d'artistes,
- › des petits travaux d'amélioration du cadre de vie et de la qualité de service (remise en état renforcée des logements à la relocation, douches PMR, etc.).

Le projet Sîlot au Camp Américain du Bas-Chamiers

Un projet phare du Grand Périgueux va voir le jour au coeur de l'agglomération, sur l'emplacement de la friche du Camp Américain du Bas-Chamiers : le Sîlot.

Conçu par le Grand Périgueux, en partenariat avec un collectif d'associations locales, ce Tiers-lieu inédit sera un lieu de partage et d'apprentissage tourné vers les *Cultures Urbaines* et ancré dans les valeurs de l'*Economie Sociale et Solidaire*.

Des activités telles que la Guinguette Ephémère de l'All Boards Family investissent déjà les lieux tous les étés.

Contact



DIRECTION DE LA COHÉSION TERRITORIALE

Hélène LASCOMBE

Cheffe du service Politique de la Ville et Prévention de la Délinquance

✉ [Courriel](#)

☎ [05 53 35 66 40](#)



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)